



Ville de Dreux

MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 19 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le dix décembre deux mil dix-neuf, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, , M. LE DORVEN, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. MAISONS, M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, , Mme BAFFET, M. HOMPS, Mme KARADERE, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, M. CARNEVALE, Mme WILLEMIN, Mme BERDANE, M. LE BARBEY, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, M. QUERROUANI , conseillers municipaux.

Excusés : Mme PHILIPPE Mme MARTIN, , Mme GUERIN M. TOUAZI qui conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire Mme ROMEZIN, M. ROSSION, M. LEROUX et M. BONNEVALLE.

Absents : Mme MAUPAS RABINE, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN

Mme WILLEMIN est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

→ rend compte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal

- approuve le Protocole d'engagements renforcés et réciproques contrat de ville de l'agglomération du pays de Dreux (**majorité des voix**)
 - adopte les tarifs du catalogue des expositions Vlaminck (**unanimité**)
 - autorise la signature de la convention avec la société de protection et de défense des animaux (SPDA) (**unanimité**)
 - prend acte du rapport annuel d'activité des services de l'année 2018
 - autorise la signature de la convention de groupement de commande pour la passation d'un accord cadre relatif à la prestation de restauration collective. (**unanimité**)
 - approuve le rapport des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société publique locale gestion aménagement construction. (**majorité des voix**)
 - approuve le périmètre de la campagne incitative de ravalement des façades 2020-2022 (**unanimité**)

- autorise l'inscription au budget principal de la campagne de ravalement – fonds annuel pour 2020
(unanimité)
- autorise la cession d'immeuble – ancienne école maternelle de la croix Tienac
(unanimité)
- autorise le lancement de la procédure de cession partielle du chemin rural n°61
(majorité)
- autorise la signature de l'avenant n°3 au mandat de promotion commerciale - Parking rue du bois des fosses
(unanimité)
- autorise la signature de l'avenant n°2 à la concession d'aménagement - Lotissement chemin de Rieuville **(unanimité)**
- autorise la signature de l'avenant n°1 a la convention de promotion - Lotissement Barthou Mace
(majorité des voix)
- autorise la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) **(unanimité)**
- approuve le lancement du dispositif boutique école et loco (artisan d'art)
(unanimité)
- approuve l'ajustement de l'état des emplois **(unanimité)**
- approuve l'état des emplois **(unanimité)**
- approuve la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial **(unanimité)**
- approuve l'actualisation de la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement par nécessité absolue de service au profit des emplois fonctionnels **(unanimité)**
- approuve la modification des conditions d'adhésion SISTEL **(unanimité)**
- approuve l'amortissement des immobilisations – dotation exceptionnelle – budget principal **(unanimité)**
- approuve l'amortissement d'une immobilisation – dotation exceptionnelle – budget location et parc des expositions **(unanimité)**
- approuve le transfert du résultat d'exploitation du budget eau au budget principal
(majorité)

- adopte la décision modificative n°3 au budget principal exercice 2019 (**majorité des voix**)
- adopte la décision modificative n°3 au budget principal exercice 2019, attribution de subventions (**unanimité**)
- adopte la décision modificative n°2 au budget eau exercice 2019 (**majorité des voix**)
- adopte la décision modificative n°1 au budget locations et parc des expositions exercice 2019 (**majorité des voix**)
- adopte la décision modificative n°2 au budget parkings exercice 2019 (**majorité des voix**)
- approuve les taux d'imposition des trois taxes locales (**majorité des voix**)
- adopte le budget primitif – budget principal exercice 2020 (**majorité des voix**)
- adopte le budget primitif – budget principal attribution de subventions exercice 2020 (**unanimité**)
- autorise la signature des conventions de subventions comprises entre 10 000 et 23 000 euros, et supérieures à 23 000 € (**unanimité**)
- approuve la surtaxe sur l'eau pour l'exercice 2020 (**majorité des voix**)
- adopte le budget primitif – budget eau exercice 2020 (**majorité des voix**)
- adopte le budget primitif – budget lotissements exercice 2020 (**majorité des voix**)
- adopte le budget primitif – budget locations et parc des expositions exercice 2020 (**majorité des voix**)
- adopte le budget primitif – budget parkings exercice 2020 (**majorité des voix**)

VU pour être affiché le 20 décembre 2019 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Gérard HAMEL

